

# DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 15 juin 2016

Présents : CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, ETIENNE Pierre, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, FRADETTE Benoit, MARCHAL Laurence, BLAIN Bruno, DUMAS Marc.

Excusé : DRAMAIX Jean-Guy (a donné pouvoir à THIRIOT Christian)

Absent : BERARD Patrick

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

### 1. Urbanisme :

Demande de permis de construire déposée par Mr MARTIN Jean-Luc, représentant de la SCI Les Tilleuls :

projet de rénovation d'une vieille grange et construction d'un garage : Avis favorable à l'unanimité.

### 2. Délibération sur modification statutaire du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales :

La commune de Beauvoisin est membre du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Le Comité Syndical du Parc a délibéré le 25 mai 2016 pour procéder une modification statutaire permettant :

- L'intégration des communes situées dans le périmètre de préfiguration du Parc, mais non classées par décret ministériel, afin qu'elles puissent adhérer au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et bénéficier de l'ingénierie et des actions du syndicat mixte
- La nouvelle répartition des cotisations entre communes et communautés de communes

La commune de Beauvoisin doit donc se prononcer pour accepter ou non cette modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales : Approuvé à l'unanimité.

### 3. Point sur retour des analyses des offres lots 1 et 2 assainissement collectif :

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres relative au marché de travaux pour l'assainissement collectif. Sur la base des critères définis dans le dossier de consultation des entreprises, les marchés sont attribués à :

\* lot 1 : Station d'épuration :

Groupement d'entreprises ISTEEL/CLIER TP/ SPAGGIARI TP  
pour un montant de 205 700 € HT

\* lot 2 : Réseau de transport et de collecte d'assainissement des eaux usées:

Groupement d'entreprises BRUN TP / TEYSSIER  
pour un montant de 677 361.90 € HT

### 4. Autorisations à donner au Maire pour la signature des marchés :

- Le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les

marchés et tous documents relatifs à ce dossier.

**5. Questions diverses :**

- Monsieur le Maire a fait appel à l'association ANCRE pour recruter un remplaçant à l'agent technique actuellement en arrêt maladie pour une durée d'environ trois mois.

- Mme Martin, Association BAL26, a présenté une demande de subvention de 300 € pour l'organisation du bal de fin d'année pour les enfants du collège. Le budget subvention des associations ayant été intégralement versée, le conseil municipal n'a pas souhaité donner une suite favorable à cette demande pour l'année en cours et invite l'association à redéposer une demande en début d'année prochaine pour un nouvel examen dans le cadre du vote du budget.

- Tournée cantonale du 17.05.2016 :  
Les propositions de travaux de voirie seront évoquées au mois de septembre.

- projet de petite restauration : les demandeurs ne donnent pas suite aux propositions formulées par le conseil municipal du 11 mai 2016.

- Le logement communal est libre à compter du 1er juillet 2016.

- Mr Patrick Bérard, conseiller municipal, va quitter Beauvoisin prochainement, le conseil municipal l'invite à démissionner.

Vu pour être affiché le 24 juin 2016 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 24 juin 2016

Le Maire, Christian THIRIOT

